



**Ile de Loisirs
Jablins-Annet**

48° 55' 12.06 N

02° 43' 35.31 E

Voir consignes + plan



07h45 à 08h45

Ouverture du greffe

Echauffement

09h00

Départ des pelotons

09h30

Début des tirs



Niv. Physique : **Facile**

Niv. Technique : **Moyen**



**Panier repas - 6€
réservation obligatoire**

1 Sandwich (1/2 bag.
poulet-crudités-œuf-mayo)

1 bout. eau 50cl

1 pâtisserie



Benjamin à Cadet = **7€**

Junior à Sénior 3 = **9€**

Panier repas = **6€**

1ère Compagnie d'Arc U.S.M. Gagny

Les Archers de la Cie d'Arc de Gagny ont le plaisir de vous inviter à
participer à leur premier

Tir en Campagne de Jablines

sélectif pour le Championnat Régional IDF Campagne 2021
pour les Championnats de France Campagne 2021

Samedi 15 mai 2021

Samedi 22 mai 2021

12 connues - 12 inconnues

Limité à 96 archers

Pelotons de 4 archers formés par l'organisateur.

Récompenses : classement de tous les scores par ordre décroissant et
un lot offert au 1er, 10ème, 20ème, 30ème et 40ème score du jour.



Pour vous inscrire

Inscription obligatoire, aucune inscription sur place le jour du concours !

<http://1erecompagniedarcdegagny.fr/mandats/>



JE M'INSCRIS

L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement sous 8 jours.

Chèque à l'ordre de : 1ère Cie d'Arc U.S.M. Gagny

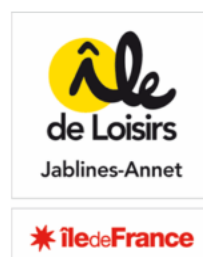
adressé à : Thierry HAUS 16 Avenue RONSARD 93220 GAGNY

Toute annulation devra être signalée **72 heures avant** le concours pour pouvoir être remboursée.

Site internet <http://1erecompagniedarcdegagny.fr/>

Contact concours@1erecompagniedarcdegagny.fr

Vente de café, boissons fraîches (eau, sodas, jus de fruits en canette)
avant et après le concours



N° affiliation FFTA 08 93 227



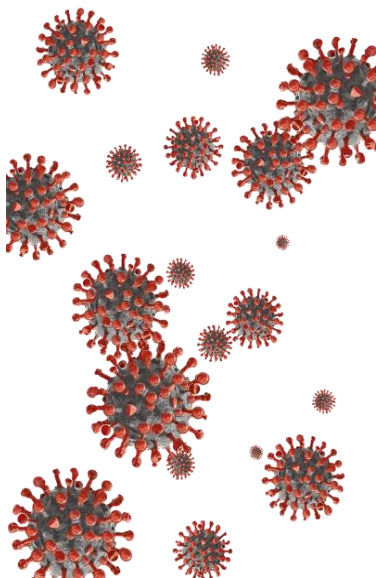
1ère Compagnie d'Arc U.S.M. Gagny



Port du masque
obligatoire sur toute l'Ile
de Loisirs de Jablines-
Annet



Apportez votre stylo
pour remplir votre
feuille de marque.



N° affiliation FFTA 08 93 227



Parcours Campagne
Samedi 22 mai 2021
Ile de Loisirs de Jablines

Mesures sanitaires Covid-19

Dans la mesure du possible, nous mettrons tout en œuvre afin de garantir la sécurité sanitaire de tous.

Respect des consignes sanitaires préfectorales et locales.

Respect des consignes sanitaires de la FFTA = Protocole " Pratique en compétition ".

Nous nous réservons le droit d'annuler cette compétition en fonction de l'évolution de la Covid. Si tel était le cas, chacun sera informé de la décision et aucun chèque de règlement ne sera encaissé avant la compétition.

Affichage des règles sanitaires à respecter et annonces micro avant le départ.

Accès à l'Ile de Loisirs et au terrain de la compétition

L'accès à l'Ile de Loisirs de Jablines sera en période "haute" donc payante. Pour éviter d'avoir à payer les entrées, l'accès des compétiteurs, arbitres et bénévoles devra impérativement se faire entre 07h00 et 08h30 par une entrée réservée pour le concours (voir plan).

L'accès au terrain de la compétition sera exclusivement réservé aux bénévoles de la Cie, aux Services Techniques de l'Ile de Loisirs, aux compétiteurs dont l'inscription aura été validé par le Responsable " Greffe ", aux arbitres de la compétition et aux invités de la Cie. Le public sera invité à rester sur le grand chemin qui fait le tour du lac.

Concernant les coaches, ils se verront remettre, par le Greffe, une autorisation d'accès au terrain, sur présentation de leur licence mentionnant cette fonction.

Complément d'information sur la compétition

Le nombre de place est limité à maximum 96 archers.

Durant toute la compétition, le port du masque est obligatoire pour tout individu présent, qu'il soit organisateur, arbitre, compétiteur, spectateur, ... Seuls les archers pourront enlever leur masque sur le pas de tir uniquement.

Les archers devront, en toutes circonstances, respecter une distance de sécurité d'un mètre entre eux. Sur le pas de tir, c'est un Parcours Campagne, donc 2 archers à la fois aux piquets de tir.

La restauration : livraison uniquement des paniers repas commandés à l'inscription.

Sur place, vente de boissons fraîches (eau, sodas, jus de fruits en canette), avant et après le concours et à la pause du déjeuner.

Remise des récompenses

Les 5 lots seront disposés sur une table. A l'appel de leur nom, les 5 archers récompensés viendront récupérer sur la table un lot.

A disposition de tous pendant toute la durée de la compétition

De gel hydro alcoolique sera à disposition (greffe, buvette, table des arbitres).

!! Apportez votre stylo et vos masques.

**LE NON RESPECT DES MESURES SANITAIRES
PEUT ENTRAINER LE REFUS D'ACCES AU CONCOURS.**

